



**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION D'UN ADDITIF A L'AVIS  
N°007/AAMI/ADMINISTRATEUR/FODECC/DAF/SIGAMP/2025 DU 31  
DECEMBRE 2025 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS  
COMPTABLES POUR L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES  
EXERCICES 2025, 2026 ET 2027 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES  
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)**

1. Objet de l'additif à l'AAMI : Le présent additif a pour objet les modifications suivantes :

Du point n°1 :Objet de l'AAMI :

A cet égard :

**Au lieu de :** « Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt vise la préqualification des Cabinets Comptables de droit camerounais devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la réalisation du commissariat aux comptes du FODECC sur les exercices budgétaires : 2025 à 2030.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux cabinets de commissariat aux comptes, ou comptables reconnus par l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun (ONECCA). Ils doivent justifier des capacités administratives, techniques et financières requises notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme ;
- Disposer du personnel compatible avec les prestations à réaliser » ;

Lire plutôt :

« Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt vise la préqualification des Cabinets Comptables de droit camerounais devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la réalisation de l'Audit Comptable et Financier du FODECC sur les exercices budgétaires : 2025 à 2027.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux cabinets d'Audit comptable, ou comptables reconnus par l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun (ONECCA). Ils doivent justifier des capacités administratives, techniques et financières requises notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme ;

• Disposer du personnel compatible avec les prestations à réaliser. »

Du point n°7 : **Dépôt des Dossiers de l'Appel à Manifestation d'intérêt.**

A cet égard :

**Au lieu de** « Les dossiers de candidature doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un original sous pli fermé, ou par voie électronique à l'adresse au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2ième étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24, le **16 janvier 2026 à 10 heures** au plus tard»,

**Lire plutôt** « Les dossiers de candidature doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un original sous pli fermé, à l'adresse au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2ième étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24, **le 22 Janyier 2026 à 10 heures** au plus tard»

2. Les dispositions de l'AAMI non modifiées par le présent additif demeurent inchangées.

Fait à Yaoundé, le 15 JAN 2026

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- Autres

